



MOINS DE NOUVELLES, MOINS DE POINTS DE VUE, MOINS DE CONTENU



Le *Journal* en lock-out, ON NE LE LIT PAS.

**DEPUIS LE 24 JANVIER 2009, LES 253 VRAIS ARTISANS
DU JOURNAL DE MONTRÉAL SONT SUR LE TROTTOIR.**



POUR ÊTRE BIEN INFORMÉ, VISITEZ WWW.RUEFRONTENAC.COM

EN MANCHETTES

Nouvelles |

Charles Poulin / Daniel Renaud

Manif anti-brutalité policière : Toujours le même scénario

Une autre manifestation contre la brutalité policière, un autre dérapage. Décidément, cet événement présente toujours la même chose d'une année à l'autre, soit casse et arrestations malgré les appels au calme des organisateurs.

PAGE 2

AFFAIRES | Yvon Laprade

La FTQ-Construction tire sur tout ce qui bouge...

Le directeur général de la FTQ-Construction, Richard Goyette, a tiré sur tout ce qui peut bouger, ou presque, dans le monde politique, syndical et économique québécois, lundi matin, pour défendre l'« intérêt » de ce syndicat de 70 000 travailleurs.

PAGE 5



Sports | Pierre Durocher

S'en tire avec deux matchs de suspension seulement

INCROYABLE. Colin Campbell, le préfet de discipline de la LNH, récidive cette semaine en rendant une autre mauvaise décision.

PAGE 6

Manif anti-brutalité policière

Toujours le même scénario

Une autre manifestation contre la brutalité policière, un autre dérapage. Décidément, cet événement présente toujours la même chose d'une année à l'autre, soit casse et arrestations malgré les appels au calme des organisateurs.

Charles Poulin / Daniel Renaud

poulin@ / renaud@
ruefrontenac.com

Bilan final : une centaine d'arrestations, quelques vitrines fracassées et quelques voitures endommagées. Les manifestants ont également sorti leurs frustrations sur une remorque remplie de bois, qu'ils ont incendiée, ainsi que plusieurs boîtes aux lettres, qui se sont retrouvées au beau milieu de la chaussée.

L'avant-manifestation s'était pourtant bien déroulée. L'ambiance était très festive aux abords de l'édicule de la station de métro Pie-IX, au coin nord-est de l'intersection des rues Pie-IX et Pierre-de-Coubertin. Un orchestre jouait de la musique, des gens dansaient, les gens parlaient.

Les seules personnes qui semblaient être sur le qui-vive étaient la horde de journalistes ainsi que les « wéreux », ces citoyens munis d'un appareil photo qui attendent que l'événement dérape pour croquer sur le vif un souvenir.

Il y avait pourtant un signe qui ne mentait pas sur ce qui allait être la fin de la manifestation. Alors que les manifestants commençaient à affluer au métro Pie-IX, une quarantaine de policiers de l'escouade tactique fermaient déjà le périmètre, ne laissant qu'une seule issue pour les manifestants.

Il faut savoir que d'habitude, les agents de l'escouade tactique n'apparaissent habituellement qu'après la première vitrine fracassée ou la première bouteille lancée vers les policiers. Certains espéraient quand

même une manifestation pacifique.

« D'habitude, cette manifestation se termine au parc Émilie-Gamelin, lance Yves, un manifestant. Il y a plein de punks à cet endroit, et ils se joignent toujours aux casseurs. »

Puis, dix minutes avant le départ prévu de 17h, les premiers visages masqués sont apparus. Des foudards,



des masques anti-grippe A (H1N1) et même des masques de «V», personnage principal du film V pour Vendetta. Le premier slogan lancé : «Fraternité des policiers, syndicat de meurtriers », suivi immédiatement d'une pluie de projectiles (oeufs, pommes, tomates) lancées aux policiers juchés sur l'édicule du métro.

Arrêtée avant de manifester

Juste avant que la foule ne commence à bouger, une porte-parole prend le micro et annonce qu'une des principales organisatrices a été arrêtée par les policiers pour « manifestation illégale » dès son arrivée sur les lieux.

« J'ai entendu les policiers dire à la télé cette semaine que si nous faisons ça dans le calme, ils nous laisseraient manifester, ajoute-t-elle. On va essayer de se montrer plus brillants qu'eux. »

Les organisateurs ont affirmé qu'ils avaient choisi le quartier Hochelaga-Maisonnette parce que les résidents du quartier, ainsi que les travailleuses du sexe qui arpentent le secteur, sont quotidiennement victimes de répression policière.

« Réfléchissez avant de marcher, prévient un homme qui se fait appeler Capitaine. Le quartier est déjà magané, pensez-y avant de tout péter. Tout détruire serait ne pas nous respecter. »

La manif s'étend

Les quelque 1 000 marcheurs ont



commencé à se déplacer vers 17h45 en se dirigeant vers le sud, seule issue possible laissée par les policiers, sur Pie-IX. Ils ont ensuite arpenté plusieurs rues du quartier : Ontario, Saint-Germain, de Rouen, Préfontaine, Hochelaga. L'ambiance restait bonne, même que quelques

manifestants s'amusaient avec des feux d'artifice.

La manifestation a finalement dérapé une fois rendue au métro Préfontaine, à l'angle des rues Moreau et Hochelaga. Les manifestants ont lancé des projectiles, dont des bouteilles, des briques et des morceaux d'asphalte, et les policiers ont chargé.

Ils ont effectué quelques arrestations à cet endroit, dont l'activiste social canadien altermondialiste Jaggi Singh, pendant que les autres poursuivaient leur route en retournant vers le point de départ.

Une centaine de personnes se sont donc retrouvées au métro Pie-IX où d'autres policiers de l'escouade anti-émeute les ont dispersées et ont arrêté quelques personnes récalcitrantes. La manifestation, qui est devenue un « attroupement illégal » selon l'annonce des policiers à 19h12, s'est finalement terminée vers 20h.

La trappe

C'est lorsque les manifestants sont arrivés à la hauteur d'un parc, situé sur la rue Hochelaga, tout près du métro Préfontaine, que les policiers sont passés à l'action.

Après que les marcheurs eurent fait éclater des pétards et lancé quelques projectiles, des rangs d'agents casqués, portant bâton et bouclier, ont bloqué la route aux manifestants pendant que d'autres cordons, appuyés par la cavalerie, ont lentement refermé le piège sur plusieurs dizaines de protestataires qui ont alors tous été rassemblés à part.

« Vous êtes arrêtés pour avoir occupé la chaussée sans autorisation, de façon à bloquer la circulation. Vous avez été arrêtés pour avoir participé à une marche ou un attroupement qui a troublé la paix et l'ordre public et menacé la sécurité et le domaine public », a indiqué une policière en civil aux manifestants appréhendés, avec l'aide d'un porte-voix.

« Vous avez droit à un avocat et vous avez le droit de ne pas parler », a ajouté la policière.

Puis un à un, les personnes interpellées ont été embarquées à bord de trois autobus de la STM réquisitionnés pour l'événement. Parmi ces personnes, on a noté la présence de Jaggi Singh. « 43 morts par la police en 20 ans », a lancé l'activiste altermondialiste avant de s'engouffrer à son tour dans le « panier à salade » improvisé.

L'adoption de la nouvelle loi sur les mines **devra attendre**

QUÉBEC – Le gouvernement Charest tiendra une consultation élargie sur son projet de loi 79 sur les mines, qui obligerait les sociétés minières à déposer en garantie l'argent nécessaire pour la restauration environnementale de leurs sites dans les cinq ans suivant le début de l'exploitation.



MATHIEU BOIVIN

boivinm@ruefrontenac.com

En déposant son projet de loi 79, à la fin de novembre, le ministre responsable des Mines, Serge Simard, avait manifesté l'intention de tenir une consultation limitée aux seuls groupes et associations gravitant autour du secteur minier. Mais l'opposition péquiste, qui refusait une discussion restreinte, a réussi à obtenir la tenue d'une consultation de grande envergure à laquelle de simples citoyens pourront se faire entendre.

La consultation devrait être an-

noncée dans les prochains jours par le leader du gouvernement, Jacques Dupuis, qui a la responsabilité des travaux parlementaires. Étant donné le grand nombre de personnes intéressées dont le nom a été soumis par le PQ, et qui devront préparer un mémoire en vue de leur audition, on ne s'attend pas à ce que cette consultation puisse débiter ses travaux avant le mois de mai.

Au cabinet de M. Simard, on prévoit d'emblée que les travaux de cette consultation déborderont fort probablement sur la session parlementaire de l'automne prochain, ce qui reportera d'autant l'adoption du projet de loi 79. Quant à un deuxième projet de loi fort attendu sur les redevances minières, il pourrait techniquement être déposé ce printemps, mais il est probable qu'il sera lui aussi retardé à l'automne en raison de la consultation.

Le budget provincial devrait comporter des indications sur le contenu de ce deuxième projet de loi, nous glisse-t-on. Le ministre Simard s'est

plusieurs fois engagé à ce que les redevances minières, qui sont actuellement de 12 % sur le « profit minier » des compagnies, soient rehaussées.

Rappelons que le projet de loi 79 a été préparé dans la foulée d'un rapport dévastateur du Vérificateur général du Québec, qui a déploré que de nombreux sites d'exploration et d'exploitation aient été abandonnés par les compagnies minières. Ils sont maintenant à la charge du gouvernement québécois qui, pour les décontaminer, devra payer des sommes qui étaient estimées à 264 millions \$ au 31 mars 2008.

Le principal objet du projet de loi 79 serait de resserrer les exigences environnementales envers les minières. Ainsi, plutôt que de disposer de 15 ans pour verser l'équivalent de 70 % des coûts de

restauration de leur site d'exploitation, comme c'est le cas actuellement, les minières seraient dorénavant tenues de déposer en fi-



Jacques Dupuis, leader du gouvernement.

ducie 100 % des coûts prévus pendant leurs cinq premières années d'activité.

Qui a **tué** Yvon Leblanc ?

Le Service de police de Longueuil lance un blitz pour tenter de résoudre un meurtre vieux de deux ans.

Daniel Renaud

renaudd@ruefrontenac.com

Le 9 mai 2008, le corps d'un homme carbonisé avait été découvert dans le coffre de sa voiture incendiée, une Mercury Cougar de couleur noire, rue de la Métropole à Longueuil. Quatre jours plus tard, grâce à la fiche dentaire de la victime, les policiers ont découvert que le corps était celui d'Yvon Leblanc, 47 ans, qui avait été porté disparu par sa famille deux jours plus tôt, le 7 mai.

Dès le début, la police a émis l'hy-

pothèse qu'il puisse s'agir d'un règlement de comptes. Or, après avoir rencontré les membres de sa famille et des amis, les enquêteurs n'avaient aucune information sur certaines activités qu'aurait pu entretenir M. Leblanc ainsi que ses allées et venues.

Poste de commandement

Pour relancer l'enquête, le Service de police de Longueuil a donc déplacé son poste de commandement mobile devant la résidence de la victime, au 2137 de la rue Séguin, près de la rue Beauregard à Longueuil, afin de rencontrer de nouveau toute personne qui pourrait lui donner des renseignements et l'aider dans son enquête.



La voiture de la victime. Photo courtoisie.

Le poste de commandement mobile restera à cet endroit au moins jusqu'à midi lundi, et on pourrait prolonger sa présence selon les résultats. De plus, d'autres blitz semblables pourraient être menés au cours des jours

et des semaines à venir.

Pour toute information permettant d'élucider cette affaire, on peut communiquer en toute confidentialité avec le Service de police de Longueuil au 450 463-7211.

La FTQ-Construction tire sur tout ce qui bouge...

Le directeur général de la FTQ-Construction, Richard Goyette, a tiré sur tout ce qui peut bouger, ou presque, dans le monde politique, syndical et économique québécois, lundi matin, pour défendre l'« intégrité » de ce syndicat de 70 000 travailleurs.



« Je ne suis pas là pour me faire des amis. J'en cherche pas », a-t-il déclaré avec cynisme en réponse à une question de Rue Frontenac.

Le numéro deux au sein du puissant syndicat a convoqué les médias, a-t-il dit, pour « mettre fin à un certain festival des clowns qui ne sont pas tous dans les cirques ».

Mais il s'est de nouveau opposé à la tenue d'une commission d'enquête dans la construction. Il a dit ne pas avoir l'intention d'aller « faire des clowneries » devant les commissaires. Il a parlé de « bouffonneries » pour passer son message...

Pendant plus de 35 minutes, au cours d'une « conférence de presse » qui s'est étirée sur une heure et demie, Richard Goyette, qui a remplacé Jocelyn Dupuis au poste de directeur général, a tenté de défaire les opinions véhiculées fausement, selon lui, à l'endroit du syndicat de travailleurs. Il s'en est pris à « ceux qui veulent faire de la nouvelle » à partir de « rumeurs » et de « faussetés ».

De Cournoyer au juge Lesage

Richard Goyette a ainsi blâmé tour à tour l'ex-ministre du Travail Jean Cournoyer, à l'origine de la commission Cliche après le saccage du chantier LG-2 à la Baie James. Il n'a d'ailleurs pas du tout apprécié ce

que le « citoyen Cournoyer » a raconté dans les médias ces derniers jours.

« Il faut mettre la FTQ-Construction en tutelle », avait déclaré l'ex-ministre libéral sous Robert Bourassa en entrevue à RueFrontenac, la semaine dernière.

Le directeur général du syndicat de la construction a également fait des commentaires à propos des prises de position de l'économiste Pierre Fortin, pour selon lui « créer de la confusion » et « jeter de la marde », a-t-il précisé.

Il a parlé du « petit juge (Robert Lesage) », à la retraite, qui avait présidé la Commission Gaspésia sur le dépassement des coûts sur le chantier de Papiers Gaspésia, à Chandler.

« Il a sans doute besoin de revenus », a-t-il ajouté ironiquement.

Richard Goyette a fait allusion au syndicaliste Ken Pereira, à l'origine de l'éclatement du scandale des (fausses) factures de restaurant de

l'ex-directeur général Jocelyn Dupuis. Il estime que Pereira est « un héros national qui en mange un coup ».

Il a éclaboussé au passage la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, qui « a fait des déclarations étonnantes », a-t-il dit, sur l'importance de confier le placement des 144 000 travailleurs à un organisme indépendant comme la Commission de la construction du Québec (CCQ).

« J'espère qu'elle ne dira pas ça à sa table (de négociation) parce que ça va aller mal dans le secteur public », a-t-il affirmé, en parlant de la présidente de la CSN.

Le directeur général a même dit, à propos de la CCQ, qu'il va falloir qu'elle « change d'attitude à notre endroit » dans le dossier de la divulgation des informations touchant le

travail au noir.

À la liste noire du DG s'est ajouté un employeur de la Côte-Nord cité dans l'émission Enquête, à Radio-Canada, et un éditorial de Gilbert Lavoie, dans le quotidien Le Soleil, à Québec.

Richard Goyette s'est indigné de prendre connaissance d'accusations selon lesquelles la FTQ-Construction aurait une mainmise sur l'embauche dans les chantiers de construction de la Côte-Nord. « Il faut être inculte et barbare pour répandre de telles rumeurs », a-t-il

« Il va falloir dire la vérité. On ne se laissera pas faire et on commence à en avoir ras le bol », a-t-il martelé.

L'avocat de la FTQ-Construction est allé plus loin. Il a confirmé devant les médias que le syndicat a envoyé vendredi des mises en demeure à TVA et au Journal de Montréal, à la suite de reportages « où on attaque des réputations » en rapport à des accusations de distribution de drogue. Ces mises en demeure sont accompagnées d'une poursuite de 2 M\$.

De son côté, l'animateur vedette à



Le directeur général de la FTQ-Construction, Richard Goyette a multiplié les accusations sans trop de subtilité. PHOTO LUC LAFORCE

lancé.

Poursuites contre TVA, Le Journal de Montréal et Paul Arcand

Le directeur général de la centrale syndicale avait prévenu les journalistes qu'il souhaitait « ramener le débat sur les connaissances et les faits de l'industrie ». Il était flanqué du président Yves Mercure et de l'avocat du syndicat, Me Bernard Laurin, qui a été très présent lors de la Commission d'enquête sur Papiers Gaspésia.

98,5 le matin, Paul Arcand, est lui aussi visé par une mise en demeure du syndicat.

Et qu'en est-il exactement de l'émission Enquête, à Radio-Canada ? Faut-il s'attendre à ce que des mises en demeure soit signifiées à la société d'État ?

« Probablement. On verra », a simplement répondu Me Laurin. Il a toutefois prévenu que « ça ne s'arrête pas là, c'est clair ». Il a dit constater que « des journalistes sont obligés de verser dans le sensationnalisme ».

Trois : le premier trio pop-lyrique de la francophonie

Il était temps. Les anglophones ont depuis plusieurs années d'excellents groupes lyriques. Trois se veut le pendant québécois d'Il Divo, rien de moins.



De sorte que le genre lyrique a maintenant une voix au Québec, ou plutôt Trois. Et il réunit sur scène comme sur CD – mais oui déjà ! – Jean-Sébastien Lavoie, Pascal Gauthier et Martin Moerman, tous Trois recrutés par la productrice Édith Provost.

Lors du lancement officiel de leur premier CD mercredi dernier au Métropolis, qui marquait également leur première prestation devant un public – Jean-Sébastien l'a rappelé sur scène sans fausse modestie –, il avait participé en 2003 au concours À la recherche de la nouvelle star en France et fort de ce succès, il avait lancé quelques mois plus tard un premier album chez BMG, en France.

Martin Moerman a plutôt la carrure d'un athlète. Rien de surprenant à ce qu'il nous confie qu'il est d'ordinaire pompier à Montréal. Il a d'ailleurs chanté sur divers albums de membres de Star Académie, ainsi que sur ceux de Matt Laurent, un pro de nos comédies musicales, et d'Ima, une de nos

plus belles... voix. Il a même écrit des tonnes pour Wilfred LeBouthillier et a participé à la comédie musicale Roméo et Juliette. D'assez bonnes références en soi, quoi !

Le troisième membre de ce trio, et non le moindre, se nomme Pascal Gauthier, un Waterlois. C'est lui, la voix lyrique du trio, les deux autres sont plutôt pop. Gauthier, un ténor doué, a chanté aux côtés de grands noms tel Gino Quillico et, à Bromont, avec nulle autre que Giorgia Fumanti.

Tous Trois entendent devenir au cours des prochains mois les rois de la musique pop-lyrique au Québec et ailleurs, à l'instar de leurs homologues d'Il Divo, un quatuor vocal formé du baryton espagnol Carlos Marin, du ténor suisse Urs Bühler, du ténor américain David Miller et du chanteur pop français Sébastien Izambard.

Des immortelles

Le trio a choisi des chansons immortelles et deux nouvelles pièces pour son tout premier album chez Isba Music, qui s'intitule Trois.

On y trouve d'abord une chanson inédite, Voici les hommes, de Manuel Tadros... et Handel. Quand les hommes vivront d'amour, immortalisée par Raymond Lévesque, et Moon River, un classique de Johnny Mercer et Henry Mancini. On peut aussi y entendre Hallelujah, de Leonard Cohen, et Hymne à la beauté du monde, de Luc Plamondon et Christian St-Roch.

Et il y en a d'autres, telles Planchers fragiles, de Daniel Seff et Francis Cabrel, Prélude à la beauté du monde, une pièce instrumentale de Christine Giguère, Il Nostro Sogno (Our Dream), d'Alfio Bonanno, L'amour existe encore, de Luc Plamondon et Richard Coc-

ciante, Voir un ami pleurer, de Jacques Brel, Mon frère, une chanson inédite d'Édith Provost, William Joseph et Jochem van der Saag, Évangéline, de Michel Conte



et enfin L'Hymne à l'amour, d'Édith Piaf et Marguerite Monnot.

Un choix de chansons certes éclectique, mais qui figurent parmi les plus belles de la francophonie, assure-t-on,

Il n'en tient qu'à vous de le vérifier sur-le-champ, puisque l'album se retrouve, selon l'expression consacrée, dans toutes les bonnes maisons de disques.

Le trio Trois – quel pléonasme ! – émergera cet automne avec une tournée de spectacles. En attendant, vous pouvez toujours écouter le premier extrait du groupe sur le site www.trio3voix.com.

Trois compte sur des musiciens hors pair, dont Marie Lacasse, violoniste de l'OSM, Christine Giguère, violoncelliste, et Alain Bérubé, guitariste.

Les Black Eyed Peas à Montréal : confirmé

Comme l'annonçait en premier RueFrontenac.com la semaine dernière, le Groupe Spectacles Gillett a confirmé lundi matin le retour des Black Eyed Peas à Montréal. Le collectif américain sera au Centre Bell le 31 juillet prochain.

Philippe Rezzonico
rezzonico@ruefrontenac.com

Les billets seront mis en vente samedi prochain, le 20 mars, à midi, au www.geg.ca. Quatre gammes de prix de billets sont disponibles, soit 125 \$, 95,50 \$, 69,50 \$ et 49,50 \$, plus les frais de service.

Le groupe avait annoncé le 9 mars dans son site www.blackeyedpeas.com le deuxième segment du volet nord-américain de sa tournée The E.N.D. Seize spectacles sont prévus au Canada et aux États-Unis.

La farce continue dans la LNH

INCROYABLE. Colin Campbell, le préfet de discipline de la LNH, récidive cette semaine en rendant une autre mauvaise décision.



La suspension de deux matchs imposée à Alex Ovechkin pour avoir blessé sérieusement Brian Campbell démontre une fois de plus que le circuit Bettman a une politique de deux poids deux mesures.

Campbell manque toujours de cohérence dans ses décisions. Pourquoi a-t-il servi une suspension de quatre matchs à Maxim Lapierre pour avoir poussé Scott Nichol contre la rampe lors d'un match à San Jose et qu'il se limite ensuite à deux matchs de suspension à Ovechkin pour une mise en échec similaire ?

Nichol n'a raté qu'un seul match à cause de la mise en échec de Lapierre tandis que les Blackhawks, une équipe qui aspire à remporter la coupe Stanley, devront se priver des services de Campbell pour le reste de la saison régulière et peut-être pour le début des séries en raison des fractures à une clavicule et aux côtes que le défenseur aurait subies.

On ne veut pas perdre l'attraction principale

Je devine que la réponse à cette question est la suivante: Campbell, la marionnette de Gary Bettman, ne veut pas que la LNH soit privée des services de son joueur le plus spectaculaire et de son meilleur marqueur durant une trop longue période, les billets de hockey n'étant pas faciles à vendre aux États-Unis.

Alors, il s'est limité à une suspension de deux matchs parce qu'Ovechkin est considéré comme étant un récidiviste, vu qu'il avait

déjà purgé une suspension de deux rencontres pour une infraction survenue le 30 novembre.

Campbell n'a donc pas véritablement sévi à l'endroit d'Ovechkin.

Une drôle de coïncidence

La farce continue dans la LNH. Ovechkin aurait dû mériter au moins quatre matchs de suspension, à mon avis.

Mais en consultant le calendrier des Capitals, on s'aperçoit que ce quatrième match de suspension serait survenu lors de la visite des Penguins à Washington le 24 mars.

Encore une fois, on devine que les dirigeants de la LNH ne voulaient pas rater un épisode de la populaire confrontation Ovechkin-Crosby.

Jeudi dernier, j'écrivais que Campbell devrait être foutu à la porte en raison de son incompétence. J'aurais plutôt dû écrire que Bettman devrait être congédié en même temps que lui par les propriétaires de la Ligue nationale car Campbell et Bettman ne font qu'un, après tout.

Une bonne suggestion de Damphousse

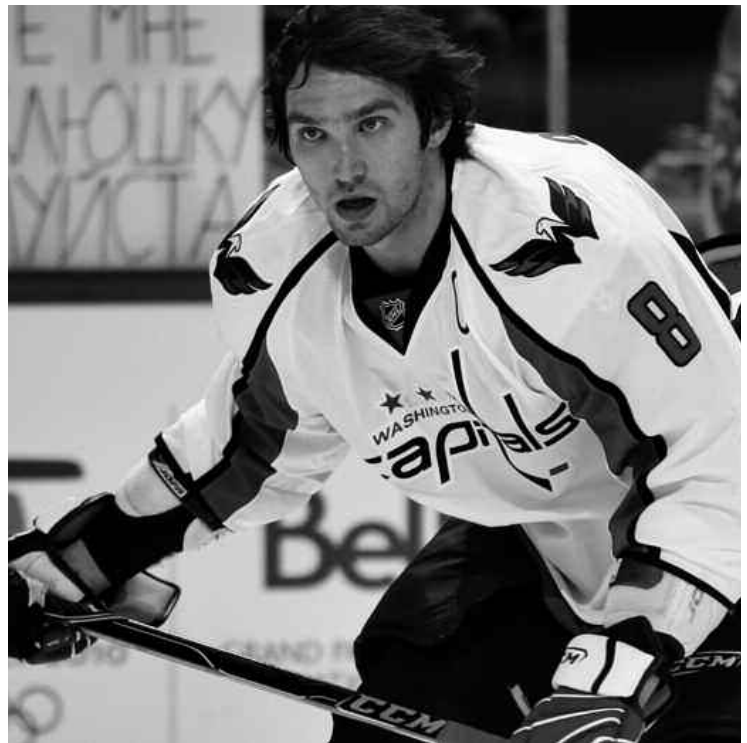
J'ai bien aimé lire, dans la chronique d'André Rousseau, la suggestion faite par Vincent Damphousse, l'ancien capitaine du Canadien et ancien vice-président exécutif de l'Association des joueurs.

Il suggère de remplacer Campbell par un comité indépendant qui s'occuperait des sanctions disciplinaires. Selon Vincent, les joueurs se sentiraient ainsi davantage en confiance car les décisions seraient plus équitables.

Selon TSN, un bon nombre de directeurs généraux commencent à s'inquiéter de l'ampleur prise par les critiques qui déferlent sur la LNH.

La ligue étudierait la possibilité d'accélérer le processus visant à appliquer la nouvelle réglementation concernant les coups à la tête et de l'adopter avant la fin de la présente saison au lieu d'attendre à l'automne prochain.

Oui, ça fait ligue de broche à foin.



Les Capitals de Washington devront se passer des services de leur joueur vedette, Alexander Ovechkin, qui a été suspendu pour deux matchs lundi.

PHOTO D'ARCHIVES OLIVIER JEAN

Deux matchs de suspension pour Ovechkin

Le capitaine des Capitals de Washington, Alexander Ovechkin, a été suspendu pour deux matchs à la suite de sa dure mise en échec de dimanche à l'endroit du défenseur Brian Campbell, des Blackhawks de Chicago.

Écrit par RueFrontenac.com

La LNH a fait état de sa décision lundi en fin d'après-midi après que le joueur étoile eut rencontré le préfet de discipline, Colin Campbell.

Ovechkin, qui avait été suspendu

pour deux matchs le 30 novembre dernier, est considéré comme un récidiviste, selon les règles de la convention collective de la Ligue nationale de hockey.

Ovechkin, qui ratera les matchs du 16 mars en Floride et du 18 mars en Caroline du Nord, sera privé de 232 645,40 \$ en salaire.

Cet argent sera versé au Fonds d'entraide des anciens joueurs de la LNH.

Selon plusieurs sources proches du dossier, la saison de Campbell est terminée. Le défenseur aurait subi des fractures à la clavicule et aux côtes.



Le dépassement de Fernando Alonso aux dépens de son coéquipier Felipe Massa a constitué un des seuls moments forts du premier Grand Prix de la nouvelle saison de formule 1.

PHOTO REUTERS

LA FORMULE 1 N'A PAS TENU SES PROMESSES

Est-ce la faute du nouveau règlement qui interdit les ravitaillements en course ? Force est d'admettre que le Grand Prix de Bahreïn a été tout sauf... spectaculaire.



LOUIS BUTCHER

butcherl@ruefrontenac.com

Une course ne fait pas une saison, mais cette première manche du championnat du monde de formule 1 n'a pas rempli ses promesses.

À part quelques bagarres ici et là, les dépassements ont été peu fréquents. Les pilotes ont choisi la pu-

dence plutôt que l'attaque, tout en ménageant leur monoplace en fin de parcours pour rallier l'arrivée.

Schumi critique déjà

Il aura fallu quelques erreurs pour permettre à certains pilotes d'améliorer leurs positions au classement, dont Michael Shumacher qui a rallié l'arrivée en sixième place après être parti septième sur la grille de départ.

Le septuple champion du monde, revenu sur les circuits après trois ans d'absence, n'a d'ailleurs pas manqué de critiquer (déjà) la nouvelle réglementation.

« C'est impossible de dépasser. Après le départ, il suffit de régler son rythme et de ne pas faire d'erreurs », a indiqué Shumi sur les

ondes de la BBC.

Des propos qui ont aussi été appuyés par d'autres pilotes à l'issue de la course de dimanche.

« Cette nouvelle réglementation ne rend pas la course plus passionnante en matière de dépassements, a fait remarquer Lewis Hamilton, classé troisième. Je ne pouvais suivre personne dans le premier tiers du circuit. Je n'avais tout simplement pas d'adhérence pour rester immédiatement derrière. »

Fernando Alonso, encensé lundi par la presse italienne pour victoire à sa première course chez Ferrari, a lui aussi déploré le manque de spectacle sur la piste.

« Sans ravitaillement, dit-il, il sera difficile de voir des dépassements. Les positions vont rester les mêmes après les qualifications ou après le premier virage. »

Jacques Villeneuve, qui était pré-

sent à Bahreïn, a lui aussi livré ses commentaires à notre confrère Dominic Fugère après le Grand Prix.

La chance au coureur

Mais bon, cette nouvelle réglementation imposée par la Fédération internationale de l'automobile n'est peut-être pas le seul élément qui a gâché ce premier Grand Prix.

Certains circuits, si modernes soient-ils, ne sont pas favorables aux dépassements. Sakhir nous en a donné un bel exemple. Et ça ne s'annonce guère plus intense à Albert Park (Australie), où aura lieu la deuxième épreuve de la saison dans deux semaines.

On risque probablement de voir un peu plus d'action à Sepang, en Malaisie, au début d'avril. Mais c'est surtout à Monaco et à Montréal que la formule 1 se montrera sous son vrai jour. Du moins on l'espère.

GUY LAFLEUR EN EST À SES DERNIERS COUPS DE PATIN

Une chronique de **ANDRÉ ROUSSEAU** | rousseau@ruefrontenac.com



Guy Lafleur a fait plaisir à ses partisans en marquant deux buts pour les Anciens Canadiens, dimanche après-midi. On lui en a même refusé un troisième.

Il a ainsi permis à son équipe de vaincre les Anciens Nordiques 11 à 6 devant plus de 14 500 spectateurs au Centre Bell.

La veille, les Anciens Canadiens l'ont emporté 11 à 8 sur la patinoire du Colisée de Québec devant plus de 11 000 nostalgiques. Il faut cependant préciser que le gardien de but Daniel Bouchard aura 60 ans d'ici la fin de l'année et qu'il n'a plus les mêmes réflexes.

De plus, les Anciens Nordiques manquent de relève, ce qui n'est pas le cas pour les Anciens Canadiens avec les Guy Carbonneau, Stéphane Quintal, Donald Audette, Patrice Brisebois, Vincent Damphousse et Karl Dykhuis.

« Si j'étais toujours en forme comme aujourd'hui, je continuerais à jouer avec les Légendes, a dit Lafleur après la série de deux matchs en 24 heures. Toutefois, le temps est venu de raccrocher mes patins. Je jouerai trois autres parties l'automne prochain, une à Québec, une à Montréal et la dernière à Thurso (sa ville natale), puis ce sera la fin. »

Ce n'est pas la première fois que Lafleur parle de ranger son équipement pour de bon, mais il semble très sérieux cette fois-ci. Il aura 59 ans en septembre et il trouve de plus en plus difficile de suivre le rythme avec les plus jeunes.

On pourrait cependant le voir dans le rôle d'entraîneur ou d'arbitre, comme l'a si bien fait Maurice Richard durant les années 1970 et 1980. Ça reste à négocier avec Marc Verreault, président des Légendes du Hockey.

Lafleur adore l'esprit de camaraderie qui existe entre les anciens joueurs de la Ligue nationale et il est toujours heureux de revoir son public. Il affiche d'ailleurs une patience exemplaire lorsque vient le temps de signer des autographes ou de se faire photographier avec ses milliers d'admirateurs.

LA DERNIÈRE FOIS ?

À cause du manque de relève chez les Anciens Nordiques, il sera difficile d'organiser d'autres matchs contre les Anciens Canadiens, à moins de convaincre les Joe Sakic, Dale Hunter et Mats Sundin de

chasser les patins. Il faudra aussi trouver un successeur au valeureux Daniel Bouchard.

« Je pense qu'on est sur les derniers milles, disait Michel Bergeron après le match à Québec. Mes joueurs sont tous assez vieux pour être entraîneurs adjoints. Peut-être qu'on serait mieux d'organiser un tournoi de poker ! »

D'autre part, la décision de Guy Lafleur de raccrocher ses patins cet automne ne devrait pas signifier automatiquement la disparition des Légendes du Hockey.

Sylvie Gladu a déjà reçu une douzaine de demandes pour l'hiver prochain et la tradition se poursuivra si les Carbonneau, Damphousse, Richer, Quintal et compagnie désirent s'impliquer.

ÉCHOS DE VESTIAIRE

Les deux matchs Canadiens-Nordiques étaient organisés conjointement par les LÉGENDES DU

HOCKEY et le GROUPE SPECTACLES GILLET. La réponse du public a été excellente avec plus de 25 000 spectateurs... GUY LAFLEUR, Peter Stastny et Mark Napier étaient les trois seuls joueurs à ne pas porter le casque protecteur... Les Remparts de PATRICK ROY font des affaires d'or au Colisée Pepsi (moyenne de 12 000 spectateurs), mais la bâtisse ne répond plus aux besoins de la LNH. La construction d'un NOUVEL ÉDIFICE ultra-moderne est une condition sine qua non au possible retour des Nordiques... Reste à voir si les gens de QUÉBEC et de l'est de la province seraient prêts à payer de 100 \$ à 150 \$ par billet pour encourager une équipe de la Ligue nationale...

STEVEN FINN a fait sa part pour améliorer le spectacle en offrant des produits énergisants aux joueurs des deux équipes. SERGIO MOMESSO et DAVE MORISSETTE en auraient pris deux bouteilles !... YVON LAMBERT avait des fourmis dans les jambes, mais il s'est contenté du rôle d'entraîneur adjoint... DONALD AUDETTE a dirigé

une équipe de joueurs de 14 ans et moins pour Hockey-Québec. Il était secondé par son bon ami STÉPHANE MATTEAU... GÉRARD POTVIN, retraité de Radio-Canada, s'est rappelé de bons souvenirs en assistant au match entre les Anciens Canadiens et les Anciens Nordiques. Il croit dur comme fer au RETOUR DES NORDIQUES d'ici deux ans.

CHAPEAU, CHARLIE

CHARLIE HENRY, qui a été l'âme dirigeante des Olympiques de Gatineau pendant 25 ans, a décidé de tirer sa révérence à la fin de la présente saison. À 75 ans, il profitera enfin d'une RETRAITE bien méritée. Sous sa gouverne, les Olympiques ont participé à NEUF FINALES de la LHJMQ et en ont gagné sept... Son équipe a non seulement été une ÉCOLE DE VIE pour des dizaines de joueurs, mais elle a servi de tremplin à des entraîneurs comme PAT BURNS, Alain Vigneault, Claude Julien, Benoît Groulx et Robert Mongrain. Chapeau, mon cher Charlie !



Guy Lafleur est à l'heure de sa dernière retraite, lui qui aura 59 ans en septembre. PHOTO D'ARCHIVES ROGERIO BARBOSA